

Excellent rapport

Quelle excellente étude que celle consacrée aux éventuelles conséquences pour Bienne d'un départ du Jura bernois du canton de Berne menée par le professeur Schuler de l'EPFL.

Cette étude débouche essentiellement sur deux conclusions : les conséquences d'un départ du Jura bernois du canton de Berne pourraient renforcer économiquement la ville de Bienne ; cette perspective affaiblirait toutefois le bilinguisme dans le canton de Berne.

Même le président de l'UDC du Jura bernois le reconnaît : cette étude apporte de l'eau au moulin autonomiste.

En effet tous ceux qui, pour évacuer les aspirations autonomistes, ont toujours prétendu que les questions économiques doivent primer les préoccupations liées à l'identité sont condamnés à la cohérence et admettront aujourd'hui que la réalisation de la proposition de l'Assemblée interjurassienne constitue une chance pour la ville de Bienne.

À l'heure où la question d'une votation populaire se pose aux gouvernements de Berne et du Jura, cette étude tombe à point nommé. Les Biennois ne doivent plus craindre une telle consultation et adhérer à la position officielle des Exécutifs de Bienne et d'Evilard et du Conseil des affaires francophones qui, dans un rapport commun, se sont dits « convaincus qu'il appartient à la population du Jura et du Jura bernois de décider de son avenir ».

Grâce à ses Romands, Bienne restera une ville bilingue et le canton de Berne, qui profite de son statut actuel dû à ses francophones, restera un canton bilingue. Il faudra toutefois une vraie volonté politique. Elle existe ! Bernhard Pulver, conseiller d'État, n'a-t-il pas assuré publiquement que « le canton de Berne resterait bilingue même sans le Jura bernois » ? Quant au vice-chancelier de langue française, il a souligné très justement que, plus une minorité linguistique est faible, plus elle a droit à des égards et des protections. Avec de telles dispositions, les Romands de Bienne n'ont aucun souci à se faire.

Parti socialiste autonome du Jura-Sud